

EDITO N 111 - "L'Ex"

Deux mots brefs, "mon Ex ", prononcés avec hésitation, colère ou tendresse.

Ces mots désignent une personne qui n'est plus ce qu'elle a été pour nous, mais dont la présence persiste dans notre histoire, avec ses ombres et ses lumières.

Pour certains, la séparation a rimé avec violence, souffrance, et la distance s'est imposée comme une nécessité. Pour d'autres, le temps a permis de reconstruire des liens apaisés, surtout pour les enfants. Comme le souligne Thierry Loloum, psychiatre, si le couple devient un « ex-couple », la famille, elle, continue son chemin. Jean-Claude Vinet, prêtre, entend le silence de ceux qui parlent peu de leur Ex : il y perçoit la souffrance, mais aussi un travail de reconstruction.

À la question « Comment parler de mon ex à mes enfants ? », le mot « respect » revient souvent. Respect de l'autre, de l'histoire commune, de ce qui a permis la naissance des enfants.

Relire son histoire, mettre des mots sur les joies et les blessures, permet d'en retrouver le sens. Plusieurs témoignages montrent que ce travail intérieur conduit à accepter l'autre comme père ou mère de « nos enfants ». Les ruptures n'ont pas forcément le dernier mot. Dans la Bible, malgré les fractures, Dieu croit en chacun. Cette confiance peut nous inspirer : croire que l'on peut se relever, pardonner, grandir.

Peut-être est-ce là tout l'enjeu du mot « ex » : non pas effacer une part de son histoire, mais la recréer en la relisant. '

La rédaction

@ Des remarques, des questions ?

Ecrivez-nous sur cdce@chretiensdivorces.org